

## **Environnement**

epuis toujours, l'Homme modifie l'environnement à son profit. L'impact des activités humaines est tel qu'il préfigure une nouvelle vague d'extinction des espèces. « *Il y a une* guerre mondiale entre l'humanité et la nature aujourd'hui », contatait Michel Serres, pionnier de l'écologie. Depuis peu, la prise de conscience de la dégradation de la biodiversité (l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre et les habitats dans lesquels elles vivent) et de ses incidences pour l'Homme nous incite à agir. Depuis le début de l'ère industrielle, la destruction de certains habitats s'est accélérée et de nombreuses espèces sont en voie de disparition. C'est en réhabilitant des milieux de vie que l'on peut contribuer, à notre échelle, à préserver la biodiversité. La commune poursuit inlassablement les efforts accomplis ces dernières années en termes de sensibilisation à la nature en général et à la biodiversité en particulier. Elle souhaite, par son exemple et par l'intervention d'associations de protection de l'environnement, inciter les citoyens à suivre ce mouvement.

« *Il faudrait trouver un avocat à la nature* », Michel Serres, philosophe et historien des sciences, décédé le 1<sup>er</sup> juin 2019.

L'année 2019 sera ainsi de nouveau marquée par de nombreuses initiatives tant auprès des élèves



de l'école que des habitants de Jazeneuil ou des environs. Pour commencer, la commune a proposé aux habitants de venir se ser-

vir en broyat de peupliers aux ateliers municipaux, suite à l'abattage de ces vénérables arbres le long de la Vonne. Le samedi 9 mars, plusieurs personnes intéressées sont venues chercher du broyat, qui avec un ou deux sacs poubelle, qui avec une remorque, qui encore en tracteur! La commune est heureuse d'avoir contribué à favoriser les méthodes alternatives d'entretien d'espaces verts chez ces bénéficiaires.

Le samedi 6 avril a été marqué par tout un programme proposé aux habitants: le lancement d'une grainothèque (pour de plus amples détails, voir article sur la bibliothèque) et celui du dispositif « Mon village, espace de biodiversité ». Cette journée était ponctuée d'une conférence « La biodiversité au fil du temps » assurée par Tiphaine Coillot d'ABEILocales, d'un ate-

lier compostage et épouvantail proposé par l'association Le jardin de Louisette et de l'inauguration des ruches communales.



L'exposition « Espaces et espèces », empruntée à l'Espace Mendès France, était présente à la salle des fêtes pendant toute une semaine, ce qui a permis à tous les enfants de l'école de la visiter avec leurs enseignantes.

Depuis, les abeilles ont bien travaillé puisqu'une première récolte a eu lieu le 10 mai. Fabrice Dinet a montré devant tous les enfants de l'école réunis comment extraire le miel. Les enfants ont



pu poser de nombreuses questions et goûter le miel. Un petit pot a été distribué à chaque famille des enfants de l'école.

La commune tient à remercier tout particulièrement Fabrice Dinet et Sy-Dara Lee, apiculteurs amateurs

et jazeneuillais, qui ont installé les ruches et qui veillent, jour après jour, sur les abeilles communales.



Autre volet de l'action communale en faveur de l'environnement, le projet proposé par la L.P.O. et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine: « Agissons ensemble pour la biodiversité de Jazeneuil ». Le projet se veut participatif avec des temps d'échanges en salle et des sorties découverte pour aboutir à des propositions d'actions à réaliser dans la commune. Ce projet a été présenté par Louis Person de la L.P.O. lors de la réunion des associations le 2 mai. D'autres rendez-vous ont eu lieu les mardis 14 et 21 mai. L'école participera elle aussi: en concertation avec l'équipe enseignante, la L.P.O. proposera un programme pédagogique en classe et un temps de réalisation autour du thème choisi.

► La préservation de la biodiversité c'est aussi éviter de tuer ce qui survit encore parmi nous. Cette photo a été prise le 26 mai dernier dans



une rue du bourg : au vu de sa blessure, le prédateur de cet écureuil est très probablement un engin motorisé ou plutôt son/sa pilote qui a eu le pied un peu lourd comme on peut le constater à longueur de journée sur nos routes communales, et ailleurs. En maîtrisant sa vitesse et surtout en la respectant, il doit être possible d'éviter au sein du bourg et des hameaux ces collisions qui causent de nombreuses victimes (hérissons, oiseaux, mais aussi chiens, chats, etc.).

## **Transhumance 1**



C'est à tricycle et de manière totalement autonome que Hervé Ridart (association Recycl'Art) souhaite délivrer un message de

protection de l'environnement en se donnant pour mission de traverser toutes les communes de France. Le 19 avril, il est entré dans la mairie pour faire tamponner son journal de bord. Le 27 mai, il a fini le tour de la Vienne, son 12<sup>e</sup> département, pour se diriger vers la Charente, avec un peu plus de 5 000 communes au compteur.

## Une nouvelle association

### La Belle Ânée

L'association a vu le jour en mars dernier et a pour objet de partager la passion d'un animal quelque peu méconnu, l'âne, et de



proposer, en sa compagnie et à son rythme, une découverte touristique insolite de la vallée de la Vonne et des sentiers secrets de Mélusine.

La Belle Ânée propose des formules de balades accompagnées ou en autonomie, des circuits de 2 jours ou plus, en chambres d'hôtes ou en camping.

**2**: 06 83 56 06 76

@:labellanee@gmail.com

: www.bellanee.fr



## Transhumance 2

Rarissime de nos jours et dans notre région, une transhumance a été organisée le 2 mars dernier par la famille Aubry de La Jumeau afin de faire revenir sur leurs terres un troupeau de plus de 100 moutons qui a épuisé les pâturages du côté de La Rivolière.

Famille, amis, jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous pour une randonnée au final très sportive. Les moutons, peu disciplinés et davantage attirés par la verdure que le bitume, n'ont eu de cesse d'échapper à l'encadrement humain pour rejoindre prés ou champs. Ce qui a donné lieu à quelques courses-poursuites effrénées pour les ramener dans le droit chemin.





# École: le projet de R.P.I.

#### **Constat**

C e projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) est parti de l'annonce par l'Inspectrice de l'Éducation nationale, fin janvier, d'une suppression de classe au sein du R.P.I. de Curzay/Vonne-Sanxay, elle-même provoquée par la baisse générale des effectifs, tant dans notre territoire que dans le département.

Rentrée 2019						
Niveaux	École de Jazeneuil	R.P.I.		Total		
		Curzay/V	Sanxay	10ta1		
PS	6	4		10		
MS	5	7		12		
GS	4	8		12		
CP	9	8		17		
CE1	10		7	17		
CE2	6		19	25		
CM1	9		14	23		
CM2	13		8	21		
Total	62	27	48	137		

Au vu des prévisions ci-dessus, Madame Girard, la directrice de l'école de Jazeneuil, a annoncé au conseil d'école du 19 mars la constitution d'une classe à 4 niveaux comprenant : soit les 3 niveaux de maternelle + 4 CP, soit les 3 niveaux de maternelle + 6 CE2.

D'autre part, sur la base des naissances enregistrées ces 3 dernières années et des départs de CM2 prévus, notre école perdrait à terme un poste d'enseignant car la moyenne par classe passerait sous la barre des 19 élèves et se retrouverait ainsi avec 2 classes de la petite section au CM2, ce qui ne favoriserait guère son attractivité auprès des enseignants.

## **Projet**

La création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal à 3 écoles permettrait :

- de maintenir une école dans chaque commune ;
- d'assurer la présence minimum de 2 classes par école :
- une organisation limitant le plus possible à 2 niveaux par classe et favorisant ainsi les apprentissages.

L'école de Curzay du fait de ses équipements spécifiques (mobiliers, sanitaires, salle de motricité/sieste) et de sa position géographique aurait vocation à accueillir les plus jeunes élèves du territoire.

Cette organisation à 6 classes peut perdurer au minimum sur trois années scolaires, ce qui est la limite des projections démographiques actuelles.

La réunion publique du 12 mars à l'initiative du SIVOS regroupant les parents d'élèves et les enseignants des 3 communes a fait émerger certaines inquiétudes, notamment à la lecture du Protocole relatif à la structure territoriale du système éducatif dans le département de la Vienne 2017-2020. Il évoque entre autres une évolution vers des R.P.I. concentrés dans l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages. La crainte de certains parents est de voir un jour se rassembler les classes des 3 communes à Curzay, moyennant l'extension du bâtiment actuel trop petit. Si cette volonté de concentration n'est pas niée par le Directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), elle dépend toutefois de 2 conditions qui ne sont pas réunies dans notre territoire:

- la présence d'une structure permettant d'accueillir toutes les classes (aucune des 3 communes ne la possède, et le SIVOS n'a pas les moyens financiers, ni la volonté d'agrandir l'école de Curzay ou une autre);
- l'accord de tous les partenaires, notamment les élus et les parents d'élèves; pour ce qui est des élus, ils souhaitent tous maintenir une école dans leur commune.

Autre crainte évoquée au cours de cette réunion publique : le départ des élèves de l'élémentaire vers le collège dans le cadre du projet des Établissements publics des savoirs fondamentaux. Le Ministre de l'Éducation nationale y a officiellement renoncé voilà quelques semaines !

#### Décision

A près les avis favorables des conseils d'école et des conseils municipaux des trois communes, le comité syndical du SIVOS du 9 avril dernier a adopté à l'unanimité le projet de création du Regroupement Pédagogique Intercommunal Jazeneuil - Curzay/Vonne - Sanxay.

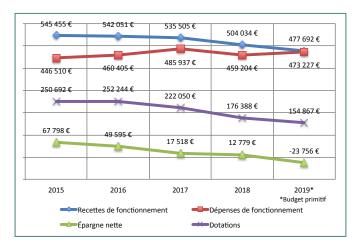
Organisation pédagogique possible pour l'année 2019/2020, selon les dernières prévisions :

Rentrée 2019						
Niveaux	R.P.I.			Total		
	Jazeneuil	Curzay/V	Sanxay	Total		
PS		10		10		
MS		12		12		
GS		12		12		
CP		17		17		
CE1	10		7	17		
CE2	6		19	25		
CM1	9		14	23		
CM2	13		8	21		
Total	38	51	48	137		
Moyenne	19	25,5	24	22,8		



# Situation financière et budget

#### Constat



L e constat de la situation financière de la commune est tellement évident à interpréter à la lecture du graphique ci-dessus, qu'il se passerait presque de commentaires : quand les lignes des recettes (en bleu) et de l'épargne (en vert) « piquent du nez », c'est que ça ne va pas fort !

Même si un début d'explication est visible (ligne violette) sur le graphique, il convient cependant d'apporter des précisions sur notre situation en nous appuyant sur le bilan de l'analyse demandée dès la fin de l'année dernière aux Services financiers de Grand Poitiers et présentée en mairie début mars.

La ligne « Recettes réelles de fonctionnement » ne cesse de baisser depuis 2015, et très significativement en 2018 et 2019 (ce dernier chiffre correspond au budget primitif et non au compte administratif). Nos recettes proviennent majoritairement de la fiscalité (taxe d'habitation, taxe foncière, etc.) et des dotations (dotation globale forfaitaire, dotation de solidarité rurale, etc.). À titre d'illustration, les montants des recettes fiscales et des dotations représentent respectivement 57 % et 35 % des recettes réelles de fonctionnement du budget 2018.

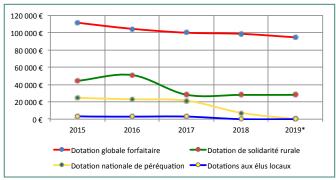
Or, alors que les produits de la fiscalité sont en légère mais constante augmentation du fait principalement de la revalorisation annuelle des bases d'imposition décidée par l'État, ceux des dotations ne cessent de diminuer entraînant par voie de conséquence nos recettes et notre épargne. Les 3 lignes correspondantes (bleue, violette et verte) sont quasiment parallèles sur le graphique. Il ne faut donc pas chercher plus loin la cause de nos ennuis, ce qui a d'ailleurs été confirmé par les Services financiers de GP lors de la restitution de leur analyse, ce qui a été dénoncé par le Président Claeys lors de nombreux échanges avec le Ministre chargé des Collectivités territoriales et dans une note qu'il lui

a adressée, ce qui a été relevé dans nos bulletins présentant les budgets 2017 et 2018.

Concernant notre épargne nette, qui correspond en somme à notre « richesse » puisqu'elle est le résultat de l'épargne de gestion dégagée par la différence entre les recettes et les dépenses, diminuée du montant des intérêts et du remboursement de notre dette, cette épargne est donc négative au budget primitif 2019, ce qui signifie que nous n'avons plus de capacités d'investissements, et que notre équilibre budgétaire est menacé.

Le constat étant établi, quels sont les facteurs qui ont provoqué ces réductions des dotations ? Dans un contexte de limitation des dépenses publiques de l'État et dans le cadre de la loi NOTRe, notre fusion avec Grand Poitiers nous a en quelque sorte pénalisés sans que l'on puisse bien sûr attribuer la faute à la Communauté urbaine. Car ces réductions sont principalement la conséquence de 2 éléments cumulatifs :

- les dotations de péréquation (pour faire simple, elles servent à réduire les écarts entre communes pauvres et riches) sont calculées à partir du potentiel financier, qui a augmenté en rejoignant GP; ainsi, la calculette de Bercy a considéré que les communes rurales de la CU, dont Jazeneuil, se sont enrichies, et a donc réduit leurs dotations;
- les mécanismes de garantie sont insuffisants pour les communes qui ont joué le jeu de la loi NOTRe car ils doivent justement permettre d'éviter ces baisses trop brutales.



Après une première mesure de solidarité envers les communes en 2018, la Communauté urbaine, outre ses interventions au niveau national, a fait de nouvelles propositions afin de venir en aide aux communes pénalisées.

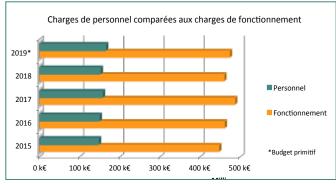
## **Perspectives**

L a première conséquence de cette situation financière est, comme nous l'avons écrit plus haut, la perte des capacités d'investissements. Sur ce point, l'une des propositions retenues lors d'un récent séminaire des maires nous permet de retrouver des possibilités. En effet, il s'agit de



permettre le glissement d'une partie de l'enveloppe destinée aux investissements pour la voirie vers d'autres projets. Petite explication : du fait des règles qui fixent l'évaluation des charges lors du transfert de la voirie communale vers Grand Poitiers, la commission ad hoc a déterminé un montant confortable (l'attribution de compensation que nous devons verser à GP est également élevée) pour les futurs travaux de la voirie communale. Au regard de cette situation, Jazeneuil a d'emblée souhaité et sollicité ce processus car l'état de notre voirie ne nécessite raisonnablement pas autant d'investissements. Il a donc fallu plus d'un an pour parvenir à cette évolution et nous redonner la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser en 2020 les travaux à l'école auxquels tient la municipalité.

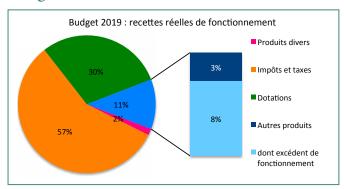
Mais, pour inverser la tendance négative de la courbe de l'épargne, il faudra relever celle de nos recettes, et baisser celle de nos dépenses. Pour cette dernière, le principal curseur s'appelle « Charges de personnel » puisque ce chapitre budgétaire représente un peu plus de 34 % en 2019. Bien qu'aucun licenciement ne soit bien sûr à l'ordre du jour, il faudra cependant envisager de réduire cette ligne. Une première opportunité se présentera avec le départ à la retraite de notre précieux secrétaire de mairie, Thierry Billerot. Ce sera un grand changement, pour ne pas dire une lourde perte, pour la commune, mais, lorsqu'il choisira le moment, son successeur, forcément plus jeune, « coûtera » moins cher à la commune. Et tout nouveau départ d'agent devra donner pareillement lieu à une réflexion concernant son remplacement. Mais attention: moins d'agents = moins de services.



Dans ses propositions de solidarité envers les communes en difficulté, Grand Poitiers a évoqué d'autres pistes lors du séminaire de mai comme la mutualisation de personnels par exemple. Dans notre cas, si les contraintes financières nous amenaient à réduire le volume des emplois communaux, la CU pourrait mutualiser des agents afin de maintenir la qualité des services publics rendus aux administrés, tout en soulageant notre budget de fonctionnement.

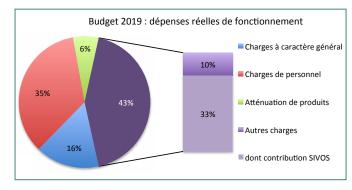
Pour ce dernier, et « en même temps », il faudra aussi augmenter les recettes. Pour ce faire, un seul levier disponible pour le moment : la fiscalité! Dans sa prospective, l'analyse financière de GP a suggéré pour 2019 une augmentation de 10 % des taux des taxes communales en se basant sur des données de fiscalité locale (consultables sur www.collectivites-locales.gouv.fr). Celles-ci affichent que, toutes taxes confondues (habitation, foncière et foncière non bâtie), le contribuable jazeneuillais paye 20 euros de moins que les contribuables des communes de même strate (communes de 500 à 2 000 habitants).

### **Budget**



Pour la partie Recettes de notre budget 2019, nous n'avons pas suivi cette recommandation! Avec le peu de marge de manœuvre disponible, ce budget est avant tout destiné à passer le cap de l'année afin d'évaluer en 2020 les effets des interventions de GP et – peut-être – d'une révision des règles des dotations d'État. Pour compenser un tant soit peu la baisse des dotations, le conseil municipal s'est donc vu contraint, lors du vote du budget (8 avril), d'opter pour une augmentation des taux de la part communale de la taxation locale: il a souhaité la limiter à 4 %.

Côté Dépenses, les 2 principaux blocs – Charges de personnel et Contribution au SIVOS (permettant d'offrir des services de qualité aux usagers des écoles) –, qui représentent près de 70 % de l'ensemble, sont « verrouillés » pour le moment. Les possibilités de réduire significativement les dépenses cette année sont ainsi très limitées. La vigilance est donc de rigueur, tout en gardant une dose modérée d'optimisme.





# Budget du C.C.A.S.

A u cours de sa séance du 12 avril dernier, le Centre Communal d'Action Sociale, composé, rappelons-le, de citoyens et d'élus de la commune, a approuvé la tenue des comptes administratif et de gestion de l'année 2018.

En ce qui concerne l'année 2019, et à l'observation des différents comptes administratifs des années passées, il est constaté une diminution constante des excédents, ce qui laisse craindre leur disparition d'ici quelques années.

Dans son budget pour 2019, la commune n'a pu attribuer que 2 000 euros de subvention au CCAS, soit 800 euros de moins que pour 2018. Pour éviter une nouvelle dégradation de la situation du CCAS, les dépenses doivent donc être revues à la baisse.

Pour ce faire, le CCAS ne dispose pratiquement que de deux leviers :

- les subventions aux associations ;
- le repas des aînés.

Les autres dépenses concernent les bons-cadeaux de naissance et les aides d'urgence ponctuelles, qu'il ne paraît pas souhaitable de restreindre.

Pour les membres du CCAS, une réflexion sera à porter sur des aides autres que financières (actions associatives au profit de... / actions humaines pour des collectes d'aliments plus fréquentes...). Ces questionnements seront à aborder lors d'une prochaine réunion.

En ce qui concerne les subventions aux associations, le CCAS a décidé en conséquence, pour l'année 2019, de revenir sur le cadre général d'attribution décidé en 2014 et de n'accorder aucune subvention aux associations extérieures.

De la même façon, le CCAS décide d'entamer une réflexion sur l'organisation du repas des aînés qui représente la principale dépense de son budget, sans pour autant le remettre en cause. La preuve : la date du prochain est fixée au samedi 16 novembre 2019.



## Vie économique

#### **Paramédical**

### Bonneau Julien

**2**:07 50 57 94 04

@:jbonneau.ergo@gmail.com

Ergothérapeute diplômé d'État intervenant auprès d'adultes et d'enfants.



#### Forme - Bien-être

#### **Debenest-Olivier Fabienne**

La Mimaudière - 86600 Jazeneuil

**2**: 06 20 37 53 96

@ : fabienne.debenest@orange.frPraticienne en hypnose ericksonienne.



#### Services

#### **▶** Dumon Alexandra

**?:** 06 24 86 80 33

@ : alexandra.dumon@hotmail.frPrestations de ménage à domicile.

#### **▶** Caninement Vôtre

Charrier Christelle

**?:** 06 64 31 58 34

@:caninementvotre@outlook.fr

• : www.caninementvotre.simplesite.com Éducation, médiation et comportement canins.





# Bibliothèque

## En route pour les Pays-Bas et la Flandre

Cette année, le Prix des Lecteurs du festival Littératures européennes de Cognac met la langue néerlandaise à l'honneur.

De mai à octobre, cinq auteurs néerlandophones originaires de la Belgique et des Pays-Bas nous entraînent à la découverte du plat pays et des polders jusqu'aux Antilles néerlandaises: Stefan Brijs avec *Taxi Curaçao* aux éditions Héloïse d'Ormesson, Stefan Hertmans avec *Le cœur converti* aux éditions Gallimard, Jeroen Olyslaegers avec *Trouble* aux éditions Stock, Connie Palmen avec *Ton histoire mon histoire* aux éditions Actes Sud et Simone Van der Vlugt avec *Bleu de Delft* aux éditions Philippe Rey.

Voyagez dans le temps et plongez-vous dans l'univers des peintres flamands à l'époque du siècle d'or néerlandais, assistez aux éternelles persécutions des juifs de l'époque des croisades à la seconde guerre mondiale, suivez une famille de conducteurs de taxi à Curaçao et revivez un épisode célèbre de l'histoire littéraire du XX<sup>e</sup> siècle à travers les amours tumultueuses du poète anglais Ted Hughes et de son épouse Sylvia Plath.



Inscrivez-vous à la bibliothèque pour faire partie du jury et voter pour votre roman préféré.

#### Retour en images

Nuit russe

L e 19 janvier dernier, les bibliothèques du Pays mélusin ont uni leurs forces pour proposer la première nuit de la lecture sur le territoire mélusin. Il s'agissait d'une soirée sur le thème de la Russie alternant lectures et chants russes avec le chœur de femmes Babouchka.



### Grainothèque et exposition

Le 6 avril, la bibliothèque a mis en place une grainothèque dans le cadre du projet communal « Mon village espace de biodiversité ». La grainothèque est un espace d'échange de graines gratuit et ouvert à tous, sur le même principe que la cabine à livres. N'hésitez pas à vous emparer de ce nouveau service!



L'exposition « Espaces et espèces » empruntée à l'Espace Mendès France a été visitée par les trois classes de l'école de Jazeneuil et a permis d'aborder avec les élèves la notion de biodiversité.

### ▶ Jazeneuil en fête

Fidèle au rendez-vous, la bibliothèque était présente sur le site de la fête le dimanche 16 juin pour quelques lectures farniente en bord de Vonne, à l'ombre d'un majestueux chêne.



#### Animations à venir

Soirée bièrologie

Le vendredi 28 juin à 19h30 à Saint-Sauvant, les bibliothèques du Pays mélusin organisent une soirée commune autour du Prix des lecteurs de Cognac, qui sera aussi l'occasion de proposer au public un atelier de bièrologie.





## Nuisances

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.»
- Ci-dessus, l'article 8 de l'arrêté préfectoral relatif aux **bruits de voisinage**. Cet extrait est porté à la connaissance de tous pour éviter quelques abus signalés ou constatés ça et là. Nous ne vivons pas seuls, et le respect de ces horaires et donc de son voisinage relève du « bien vivre ensemble ». C'est majoritairement le cas. Cependant, en cas d'abus, rappelez – courtoisement – à votre voisin ces horaires. S'il est insensible à votre courtoisie, gardez votre sang-froid, et, à défaut de policier municipal, appelez la Gendarmerie nationale en dernier recours.
- ▶ Il n'y a pas que les nuisances sonores, il y a aussi celles dues à l'incinération de déchets verts (tonte, taille). Sachez que l'incinération des déchets ménagers déchets verts compris –, avec ou sans incinérateur, est formellement interdite.

## Agenda

#### Juillet

- 6 : *Mots d'Hameaux*, par la compagnie Le Zébrophone. Partage de parlote et spectacle « La femme aux os ». Buvette et restauration sur place, à partir de 18h00 à La Chaumelière.
- 10 et 17 : Jazeneuil Activités Sportives, à partir de 19h00 au Pôle Sportif Mélusin.
- 11 : promenade avec la L.P.O. organisée par La Belle Ânée, de 9h00 à 12h00 à Puy-Godet.
- 25 : déambul'âne contée par La Belle Ânée et la Cie Le Zébrophone, à 15h30 à Puy-Godet.
- Chaque mercredi, randonnée semi-nocturne au pas de l'âne avec pique-nique organisée par La Belle Ânée.

#### Août

- 1er: promenade avec la L.P.O. organisée par La Belle Ânée, de 9h00 à 12h00 à Puy-Godet.
- 3 : dans le cadre de la manifestation « Itinérance » autour du patrimoine de Grand Poitiers, spectacle de danse au musée du Vitrail de Curzay-sur-Vonne à 18h00. Temps convivial (restauration et buvette) à partir de 19h00 derrière l'église de Jazeneuil, puis concert de jazz et musique du monde (Simon Mary Acoustic Power), à 21h00 à l'église.
- 14 : Fourchettes et comètes, repas champêtre, feu d'artifice et bal populaire organisés par des associations de Jazeneuil.
- 22 : déambul'âne contée, par La Belle Ânée et la Cie Le Zébrophone, à 15h30 à Puy-Godet.
- 28 : Jazeneuil Activités Sportives, à partir de 19h00 au Pôle Sportif Mélusin.

## Septembre

- 7 : animation dans le cadre de la Journée nationale des jardins partagés, à partir de 14h00 au Jardin de Louisette.
- 21 : *Mots d'Hameaux*, par la compagnie Le Zébrophone. Nouveau spectacle (réservation obligatoire), à partir de 18h00 à... (lieu encore secret).

## Vie pratique

#### **►** Mairie

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 17 h

**2** : 05 49 89 05 20

@:contact@jazeneuil.fr

: www.jazeneuil.fr

## ► Agence postale

Du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 20

**2** : 05 49 03 25 69

## ▶ Bibliothèque municipale

Le mercredi de 16 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 12 h

### Médecin

M. DESVIGNE Patrice 19 cité du Moulin 86600 JAZENEUIL

**2**: 05 49 53 54 34



**Directeur de la publication** : Claude Litt **Rédaction** : I. Bellini, B. Chauvet, C. Litt, E. Roy

Mise en page: C. Litt, É. Marchoux

Impression: RBS86

Relecture : T. Billerot Tirage : 410 ex.

